



UGENTISSIME/ accident avec véhicule de service

Par **colette vair_old**, le **12/10/2007** à **12:27**

je suis éducatrice spécialisée. J'ai eu récemment un accident totalement responsable avec un véhicule de service en allant chercher les jeunes à l'école.(fausse manoeuvre en me garant sur le parking)

le vehicule était un véhicule loué (en attendant la réparation du véhicule de l'établissement en panne)

mon directeur est-il en droit de me réclamer le paiement de la franchise qui est de 946.28 euros?